

ADMINISTRATION

AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES, ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES

EFS
Établissement français du sang

**Décision n° N 2020.30 du 8 octobre 2020 portant nomination
à l'Établissement français du sang**

NOR : SSAK2030484S

Le président,

Vu le code de la santé publique, notamment son article R. 1222-8 ;

Vu le décret du 30 septembre 2020 portant nomination du président de l'Établissement français du sang,

Décide :

Article 1^{er}

Mme Pascale RICHARD est nommée directrice médicale de l'Établissement français du sang, à compter du 14 octobre 2020.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel santé, protection sociale, solidarité*.

Fait le 8 octobre 2020.

Le président de l'Établissement français du sang,
FRANÇOIS TOUJAS